



Comité Régional d'Escrime
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 9 MARS 2019 - LIMOUX

ORDRE DU JOUR

- Point 1 : Mot du Président (Rapport moral)
- Point 2 : Bilan financier et Compte de résultat
- Point 3 : Etat des licences
- Point 4 : Vote de la part régionale des licences
- Point 5 : Budget prévisionnel 2019
- Point 6 : Compte rendu de la réunion FFE du 09/02/2019
- Point 7 : Compte rendu des stages et animation sportive
- Point 8 : Principaux résultats sportifs
- Point 9 : Rapport des Commissions d'Armes et d'Arbitrage
- Point 10 : Commission Honneur et Récompense (Vote)
- Point 11 : Questions et informations diverses à adresser avant le 25 Février 2019
- Point 12 : Remise du Trophée du Club de l'année et de la Médaille Jeunesse et Sport

Le Président Jean-Christian Carrié remercie l'ensemble des représentants des clubs d'Occitanie de leur présence (30 clubs sur 55 clubs 55% des clubs présents).

Le président est très honoré de la présence de la présidente de la Fédération d'Escrime Isabelle Lamour et de la Directrice Technique Nationale Laurence Vallet-Modaine.

Point 1 : Mot du Président (Rapport moral en annexe)

Le président lit le rapport moral qui est mis au vote et adopté à l'unanimité.

Point 2 : Bilan financier et Compte de résultat (Documents comptables en annexe)

Le trésorier Éric Parizel présente de bilan financier mais avant tout remercie Sabine et Marc Charlet ainsi que les Cadres Techniques Sportifs pour leur aide dans l'élaboration de ce bilan.

Il s'agit de la première année de fonctionnement pour le CREO.

Éric Parizel donne certaines précisions notamment au niveau des salaires des secrétaires. Ceux-ci sont inscrits en "prestataires" étant toujours salariées des Comités Interdépartementaux.

Il précise aussi que le budget est établi de façon à répondre aux cadres des collectivités locales afin de faciliter l'obtention des subventions. Il explique les problèmes rencontrés avec les subventions du Conseil Régional qui n'ont pas encore été versées du fait d'un changement de procédure à la Région.

Ce n'est pas spécifique à l'escrime mais vrai pour tous les clubs sportifs.
Il annonce que les subventions du CNDS au global sont en baisse de 17% pour la saison prochaine.

Jean-Christian Carrié remercie le trésorier et met au vote le bilan financier qui est adopté à l'unanimité.

Point 3 : Etat des licences

Au 31 décembre 2018, la baisse est de -8% par rapport au 31 Août fin de la saison sportive. On remarque toutefois une augmentation du nombre de licenciés pour les clubs de Lunel, Albi et Foix. Ceci dit, il y a encore des licences qui arrivent. Une analyse plus juste devra être faite en fin d'année sportive.

La baisse est analysée comme l'effet "coupe du monde de foot". C'est un constat général sur beaucoup de clubs sportifs au niveau national. Il y a aussi une augmentation de pratique de sport libre sans adhésion spécifique à un club. La Présidente de la FFE intervient pour rappeler la nécessité de promouvoir la pratique dans un club car en plus de l'apport d'un cadre technique cela crée un lien social qu'il est important de conserver.

Le club de Villeneuve demande des renseignements concernant la "prime de croissance", aide octroyée aux clubs qui ont augmenté le nombre de leurs licenciés. Jean-Christian Carrié répond que la part fédérale sera reversée à la fin de la saison. Pour rappel la prime de croissance est calculée en fonction de la variation des licences, pour ceux qui en ont bénéficié en 2018 la comparaison sera en fonction de la saison précédente. Pour les Clubs qui n'en avaient pas bénéficié la comparaison se fera par rapport à la saison 2016/2017.

Point 4 : Vote de la part régionale des licences

Jean-Christian Carrié souhaite que le CREO continue d'aider les clubs mais cela nécessite d'augmenter de 3€ le prix de licences au niveau régional. Cela est aussi une conséquence de la difficultés croissantes de réception des subventions.

Les petits clubs font remarquer que la majorité de leurs licenciés font principalement du loisir et donc ne bénéficient pas d'aide, le CREO subventionnant les licenciés qui réalisent des compétitions et des stages.

Le Président rappelle que d'autres aides notamment la promotion de la pratique féminine et l'action Escrime et Cancer du Sein bénéficient à tous les clubs qui y sont éligibles.

Magali Carrier CTS précise également que la prise en charge pédagogique est prise à 100% par le CREO cela est très rare dans les autres sports et elle bénéficie à tous.

Isabelle Lamour précise que la part fédérale ne subira pas d'augmentation.

La proposition de l'augmentation des licences de 3% pour la partie régionale est mise au vote par le président et adoptée à l'unanimité.

Point 5 : Budget prévisionnel 2019

Éric Parizel présente le budget prévisionnel. L'augmentation de 3€ est prise en compte. Le budget prévisionnel est mis au vote et adopté à l'unanimité. (voir annexe)

Point 6 : Compte rendu de la réunion FFE du 09/02/2019

La présidente Isabelle Lamour introduit le sujet et insiste sur les bons résultats sportifs. Elle informe du bon retour du congrès sur l'escrime organisé à Paris par la FFE, organisation imposée mais au final qui a eu beaucoup de succès. De plus un jeu d'aide financière a permis à la FFE de déboursier 35 000€ au lieu de 150 000€ initialement prévu.

Jean-Christian Carrié revient sur les points importants de cette réunion :

- Bonne situation financière de la FFE
- Rentrée 2019/2020 la réforme des labels sera opérationnelle, les clubs seront informés en début de saison
- Blasons - Le système des blasons va changer à la rentrée prochaine. Une information sera diffusée dans les clubs
- Classements – Il y a un souci de remontée des informations et un problème avec le développeur du logiciel qui a fait faux bond, précise Laurence Vallet-Modaine. Tout a été pris en compte sauf Nîmes et Montpellier mais c'est actuellement en cours de régularisation.
- Réforme de la règle de la non combativité. Il y aura une nécessité de s'adapter et de faire de la pédagogie. Cela a suscité certaines réticences mais les retours sont finalement assez encourageants. La règle détaillée est validée depuis seulement 15 jours. La commission d'arbitrage réalisera une note explicite qui sera transmise à l'ensemble des clubs.
- Mutation des comités départementaux en associations départementales. Les comités départementaux sont des organes décentralisés. ¼ sont actifs mais il y a une nécessité de les aider pour qu'ils puissent recevoir les aides et subventions. Cela est aussi applicable au niveau des métropoles. Il ne sera pas nécessaire de procéder à des dissolutions, le Comité Départemental pouvant devenir Association Départementale par simple transformation. Des conventions devront être signés avec les CD ou le CREO. La FFE modifiera ses statuts lors de la prochaine Assemblée Générale pour prendre en charge cette mutation et donner une légitimité aux Associations Départementales. Les mutations devront intervenir avant la fin du mois de Juin 2020.
- Intervention d'Isabelle Lamour qui précise qu'il y aura une mutation du système de traitement des dossiers CNDS. Certaines Fédérations (20 actuellement) seront pilotes. La Fédération aura la main pour redistribuer le CNDS. Cela nécessite de créer une commission spécifique pour étudier l'ensemble des dossiers et donc des moyens c'est pour cela que la FFE n'a pas souhaité être pilote.
- Agence Nationale pour le sport. Il y aura deux niveaux : le professionnel et le loisir. Il aura certainement des agences déclinées au niveau territoire. En terme de gouvernance, 30% des droits de vote pour le collège des représentants de l'État ; 30% pour ceux du mouvement sportif ; 30% pour ceux des collectivités territoriales ; et 10% pour ceux des acteurs économiques et sociaux. Pour le moment pas vraiment d'information claire sur ce nouvel organisme.
- Cadres techniques : diminution de 42 postes pour l'ensemble des disciplines conformément à la politique de baisse des fonctionnaires de l'État. A la FFE, il y a 48 Cadres Techniques, si elle avait la rémunération des CTS à sa charge, la FFE ne pourrait les financer. La FFE est aidée à hauteur de 40% de son budget par le Ministère dans le cadre de convention d'objectif. Le but est de trouver des sources de financement extérieures pour être moins dépendant des aides de l'État dont personne ne sait ce qu'elles sont devenir.

- Siège FFE – La FFE a trouvé un acquéreur du siège de Bagnolet. C'est une opportunité pour nos finances car la charge est actuellement de 150 000€/ans.
- Isabelle Lamour annonce qu'elle sera à nouveau candidate aux élections 2020/2024 avec deux objectifs essentiels : la préparation des jeux et la mutation de la Fédération. En effet après les jeux de 2024, nous aurons des problèmes avec le renouvellement des cadres techniques. Il faudra travailler pour plus d'autonomie vis à vis de l'état.
- Question de la salle par rapport à la communication.

Isabelle Lamour informe que depuis 6 mois l'agence de communication black bord a justement été mandaté pour établir un plan de communication afin d'améliorer la lisibilité de l'escrime. Si nous avons plus de finance, le souhait est de réaliser des clips sur les chaînes nationales. Projet à venir

- Le président du TUC est inquiet vis à vis de la formation des enseignants et de la simplification. Cela reste toujours difficile pour les personnes qui travaillent de se former.

Laurence Valet Modaine précise les spécificités des Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) et du diplôme d'état (DE). Le CQP est délivré par arme. La personne formée peut ensuite évoluer et devenir DE avec un rythme choisi. Ceci dit il y a encore des mutations à venir et à prévoir étant donné que le Ministère se désengage aussi sur ce sujet.

La DTN rappelle également que les contraintes imposées

Un groupe de travail sera mis en place pour discuter de ces questions.

Le CQP a permis de donner de l'oxygène pour maintenir la pratique.

Point 7 : Compte rendu des stages et animation sportive

Lecture du Compte rendu par les CTS Occitanie. (voir annexe)

Question de la salle au sujet du calendrier et le fait que l'on retrouve sur un même week-end des catégories identiques ce qui pénalise les clubs (moins d'inscrit).

Magalie Carrier précise que nous étions dans notre première année de fonctionnement à cette échelle régional. Le souhait a été d'harmoniser les calendriers mais cela reste complexe. Il est proposé de dissocier les calendriers régionaux et départementaux, ces derniers regroupent des compétitions plus locales. Une attention sera aussi faite sur le nombre de compétition à savoir s'il n'y a pas trop de compétitions régionales. Nécessité de se caler avec le calendrier national. En conclusion, il est nécessaire d'éviter de se diluer.

Point 8 : Principaux résultats sportifs

Lecture des principaux résultats sportifs pas les deux CTS Occitanie. (voir annexe)

Point 9 : Rapport des Commissions d'Armes et d'Arbitrage

Voir les bilans des Commissions joints en annexe

Point 10 : Commission Honneur et Récompense (Vote)

Jean-Christian Carrié avait proposé la création d'une commission honneur et récompense au niveau régional pour épauler Maître Parade. Les candidats David Maillard du club de Lunel, Gares Bruno de Rodez, Fabrice Laquerbe de Villefranche et Francis Touya ont été élus à l'unanimité moins une abstention.

Le Président a également souhaité la création d'une commission vétéran les candidats : Fabien Moreno de Villefranche, David Campagne de Montpellier et Jean-Luc Toulotte du TAC ont été élus à l'unanimité

Point 11 : Questions et informations diverses à adresser avant le 25 Février 2019

Des questions nous sont parvenues sur :

- La réforme territoriale. Question déjà évoquée lors de la séance
- Classement. Question déjà évoquée lors de la séance
- CNDS. Question déjà évoquée lors de la séance
- Une question a été posée sur les moyens mis en œuvre par le CREO pour aider les jeunes qui souhaitent approfondir leur pratique sportive. Le Président répond qu'au-delà des stages du CREO il convient de suivre le parcours sportif fédéral, il existe au sein de l'Occitanie un CREFED Sabre à Tarbes, un CREFED Epée à Rodez, mais il n'y a pas de CREFED Fleuret, il convient pour cette arme de s'orienter vers les CREFED de Bordeaux ou d'Aix en Provence.
- Jean-Christian Carrié confirme que lors de la "fête des jeunes", nos escrimeurs seront dotés d'une veste et de chaussettes.
- Jean-Christian Carrié informe que la commission nationale vétéran propose l'organisation d'un circuit national dans le sud. Cela représente environ 34 pistes sur 2 jours. Il demande aux Clubs intéressés par cette manifestation de se signaler.

Point 12 : Remise du Trophée du Club de l'année et de la Médaille Jeunesse et Sport

Avant le départ de la Présidente Isabelle Lamour, le Trophée du club de l'année a été remis au Club Pays de Lunel ayant la plus importante progression de licenciés sur la Région Occitanie sachant qu'il a été créé en 2016. La Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports a été remise à Fabrice Laquerbe de Villefranche de Rouergue.

Jean-Christian Carrié remercie encore les clubs de la région qui ont pu être faire le déplacement jusqu'à Limoux. Il remercie Isabelle Lamour et Laurence Vallet-Modaine pour leur présence.

L'assemblée générale se termine à 17h par un moment de convivialité.

Jean-Christian CARRIE



Président du Comité Régional,

Brigitte GRASSET



Secrétaire Générale du Comité Régional